



Communauté de Communes

DEPARTEMENT  
des ALPES-MARITIMESCommunauté de  
Communes du Pays  
des Paillons

OBJET :

Compte administratif  
du budget annexe  
du Service Public  
de la Petite Enfance  
pour l'exercice 2021

*L'an deux mille vingt-deux, le jeudi trente et un mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.*

**Etaient présents** : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Jean-Marc Rancurel, Joël Gosse, Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Madame Martine Brun, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Mesdames Lykke Saviane, Nadine Ezingard, Messieurs Alain Michellis, Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Madame Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan, Madame Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

**Absents représentés** : Monsieur Michel Lottier par Monsieur Jean-Marc Rancurel, Madame Evelyne Laborde par Madame Germaine Millo, Madame Sandrine Barralis par Monsieur Gérard Branda, Monsieur Gérard De Zordo par Madame Michèle Maurel, Madame Nicole Colombo par Monsieur Francis Tujague, Madame Christiane Blanc-Ricort par Monsieur Michel Calmet.

*Monsieur Gérard Saramito a été nommé secrétaire de séance.*

Décision n° 22 03 02

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12 et L. 2121-31 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Considérant qu'il y a lieu d'arrêter le compte administratif du budget annexe du Service Public de la Petite Enfance pour l'exercice 2021 tenu par l'ordonnateur ;

Considérant que les résultats portés sur le compte administratif et le compte de gestion sont identiques et sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		0,00 €
Opérations de l'exercice	3 192 224,38 €	3 192 224,38 €
Résultat d'exécution	3 192 224,38 €	3 192 224,38 €
Résultat de clôture		<b>0,00 €</b>

Considérant qu'il y a bien concordance des écritures comptables de l'ordonnateur et du receveur communautaire pour l'exercice 2021 du budget annexe du Service Public de la Petite Enfance ;

Nombre de conseillers  
en exercice : 30

Nombre de présents : 23  
Nombre de votants : 29  
Pour : 29  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Après avoir entendu de Monsieur Francis TUJAGUE, 1<sup>er</sup> vice-président chargé des finances, présentant le compte administratif, et sans que Monsieur le Président ne prenne part au vote.

**AR Prefecture**

006-240600593-20220331-CC220302-DE  
Reçu le 04/04/2022  
Publié le 04/04/2022

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son 1<sup>er</sup> Vice-président,  
après en avoir délibéré,**

- **Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- **Adopte** le compte administratif du budget annexe du Service Public de la Petite Enfance dressé par l'ordonnateur pour l'exercice 2021.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

**LE PRESIDENT  
C. PIAZZA**

